

Annexe 1 – Orientations de l'appel à projets Quartiers d'été 2021

L'opération « Quartiers d'été 2021 » a pour ambition que cette période estivale soit pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- 1- un temps de respiration, de divertissement et de découverte ;
- 2- un temps de préparation et d'accompagnement à l'après-covid ;
- 3- un temps de rencontres et de renforcement du lien social.

Une attention toute particulière sera accordée aux dossiers valorisant :

- les rencontres et activités inter-quartiers,
- les activités en soirée et les week-end, et pas uniquement en journée,
- les activités d'une part mixtes, intergénérationnelles et, d'autre part, dédiées aux jeunes filles, aux femmes et aux familles.

Dans vos projets , vous veillerez tout particulièrement à valoriser les thématiques suivantes :

Objectif 1 – Respirer, s'amuser et découvrir

1.1. Se divertir

- Promouvoir le Sport ;
- Favoriser l'accès à la culture.

1.2. Voyager et élargir ses horizons

- Accompagner dans le départ en vacances en France et en Europe ;
- Parler de l'Europe dans la perspective de la Présidence française de l'Union européenne en 2022.

1.3. Apprendre, apprendre sur soi

- Développer l'esprit critique et citoyen des jeunes par la pédagogie ;
- Soutenir la parentalité.

Objectif 2 - Préparer et accompagner à « l'après-covid »

2.1. Prendre soin de soi, des autres et de la nature

- Prendre soin de soi et des autres ;
- Prendre soin de la nature.

2.2. Saisir les opportunités pour gagner en expérience

- Favoriser l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat dans les quartiers ;
- Mobiliser les acteurs locaux pour permettre aux jeunes de trouver des jobs d'été ;
- Favoriser les expériences de « volontariat rémunérateur » tels que les chantiers d'insertion ou éducatifs ;
- Se former et acquérir des savoir-faire, acquérir et maîtriser les outils numériques ;
- S'initier à la mobilité.

Objectif 3 - Se rencontrer, se retrouver et renforcer le lien social

3.1. Se rencontrer et se retrouver

- Favoriser les activités inter-quartiers et/ou inter-générationnelles ;
- Animer positivement l'espace public.

3.3. Favoriser le rapprochement population-institutions

- Renforcer les liens entre les habitants des quartiers et les institutions.